

Séance du 28 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	7

L'an deux mille vingt six

Le vingt-huit avril

A 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - Mme LINTZ Ghislaine - M. ECHARD Vincent - Mme RODRIGUEZ Noémie – M. FOURNIER Daniel - Mme GAURENNE Sylvie – M. GAURENNE Olivier - M. PINEDE Jean-Marie

Absents excusés : Mme HEIDMANN Coralie - M. PALAU Christophe – Mme PAGES FONSAGRIVE Emilie

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUEZ Noémie

Date de convocation : 23 avril 2026

Objet de la Délibération :
**Approbation des CFU 2025
Commune et CCAS**

2026 / 019

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2025, relatif à la généralisation du compte financier unique se substituant au compte administratif et au compte de gestion pour les collectivités territoriales ;

M. le Maire et co-rapporteur Mme Ghislaine LINTZ, adjointe,
Rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques ainsi que les taux des contributions et produits afférents.

Dit que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Présente le Compte Financier Unique 2025 du budget communal :

Recettes fonctionnement 2025	1 004 554,00
Dépenses fonctionnement 2025	865 449,80
Résultat exercice 2025	+ 139 104,20
Excédent antérieur reporté	+ 368 057,00
Résultat 2025 avec report	+ 507 161,20
Dépenses investissement 2025	1 022 262,66
Recettes investissement 2025	1 176 365,04
Résultat exercice 2025	+ 154 102,38
Déficit antérieur reporté	- 480 554,91
Résultat 2025 avec report	- 326 452,53

Besoin de financement de la section investissement après imputation des restes à réaliser 2025 :

Résultat Restes à Réaliser Investissements 2025 : + 108 443,92

Résultat d'Investissements 2025 : 326 452,53

Besoin de financement de : 218 008,61

Accusé de réception en préfecture
066-216601880-20260428-2026-019-DE
Date de réception préfecture : 04/05/2026

2026/019

Présente le Compte Financier Unique 2025 du budget CCAS :

Dépenses fonctionnement	7 396,26
Recettes fonctionnement	8 246,00
Résultat 2025	+ 849,74
Excédent antérieur	+ 986,38
Résultat 2025 avec report	+ 1 836,12

Considérant que le conseil municipal confie la présidence de l'assemblée à l'occasion du vote du CFU à monsieur Daniel FOURNIER, doyen de ses membres, Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal :

APPROUVE à l'unanimité le CFU du budget communal 2025 et le CFU du budget CCAS 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Danel FOURNIER
Conseiller, Doyen de l'assemblée



Le Maire,
Pierre BLANQUE

